

1) Présentation

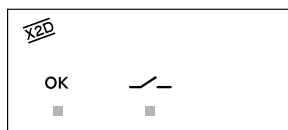
Votre appareil est un récepteur radio à commande relais avec antenne extérieure.

Ce récepteur radio est associé à des émetteurs utilisant le protocole de communication multi-média X2D pour des applications de commande à distance.

Une touche permet de réaliser la configuration de l'appareil ou de suspendre le fonctionnement automatique (dérogation locale).

L'état de la sortie ainsi que le bon fonctionnement de la transmission sont visualisés en face avant de l'appareil.

Le voyant rouge — — signale l'état du contact.



Allumé = Fermé Éteint = Ouvert

Le voyant vert "OK" atteste du bon fonctionnement.

2) Caractéristiques

- Alimentation 230V, 50 Hz
- Consommation : 1 VA
- 1 sortie relais inverseur 2A, 230 V
- Fréquence réception 433 MHz (Norme I-ETS 300 220)
- Portée moyenne : 100m en champ libre, 30m dans l'habitat
- Arrêt au bout d'1 heure sans réception radio
- Antenne extérieure souple à glisser dans son support
- Visualisation du bon fonctionnement, de la transmission et de l'état de la sortie
- 1 touche pour suspendre la gestion automatique (dérogation) et configurer l'appareil
- Porte d'accès au bornier
- Fixation murale (visserie non fournie)
- Dimensions : 128 x 85 x 31 mm
- Installation en milieu normalement pollué
- IP 30
- Température de fonctionnement : 0 à +40°C
- Température de stockage : -10 à +70°C
- Isolement classe II
- Appareil conforme aux directives CEE 89/336 (CEM) et CEE 73/23 (Basse tension).

Ce système est incompatible avec les produits radio fonctionnant sur la même bande de fréquence (433 MHz), utilisant un mode d'émission permanente (casques, enceintes sans fil...).

En raison de l'évolution des normes et du matériel, les caractéristiques indiquées par le texte et les images de ce document ne nous engageant qu'après confirmation par nos services.

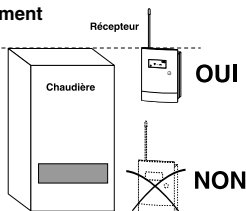


2700730 Rev.1

3) Installation

3.1 Choix de l'emplacement

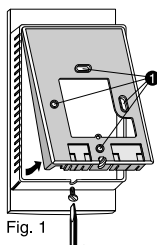
Le récepteur doit être placé en position haute. L'antenne du récepteur doit être dégagée d'éléments conducteurs (câbles électriques, tableau électrique, surface métallique).



3.2 Fixation

Afin de monter l'appareil sur le mur, il est nécessaire de le séparer de son socle comme indiqué sur la figure 1.

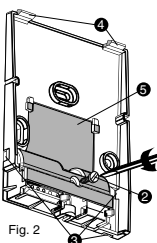
Ainsi séparé du boîtier, le socle doit être fixé au mur à l'aide d'un ensemble vis/chevilles ou sur boîte d'encastrement (entraxe 60mm) en utilisant les trous repérés ❶ (fig. 1).



Pour cela :

Dévissez la vis repérée ❷ (Fig. 2) afin d'ôter le cache-bornier repéré ❸.

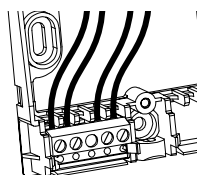
Des cloisons défonçables repérées ❹ sont prévues pour laisser passer le câble de raccordement si nécessaire.



3.3 Raccordement

- Raccordez les fils de liaison (voir chapitre 4).
- Placez de nouveau le cache-bornier en l'immobilisant grâce à la vis ❷ (Fig. 2).

Positionnez ensuite le thermostat sur le socle en engageant d'abord les ergots repérés ❶ (Fig. 2) puis rabattre le thermostat jusqu'à ce qu'il s'emboîte sur le socle.

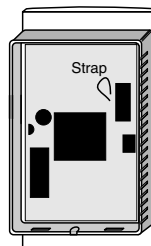


3.4 Sécurité de transmission radio

Dans le cas d'un problème de transmission radio (voir § 5.2), vous pouvez choisir le mode de fonctionnement de la sortie grâce au strap situé sur le circuit.

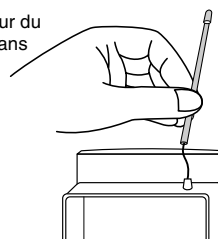
Strap présent = Sortie en arrêt après 1 heure sans transmission.

Strap coupé = La sortie reste dans le dernier état reçu.

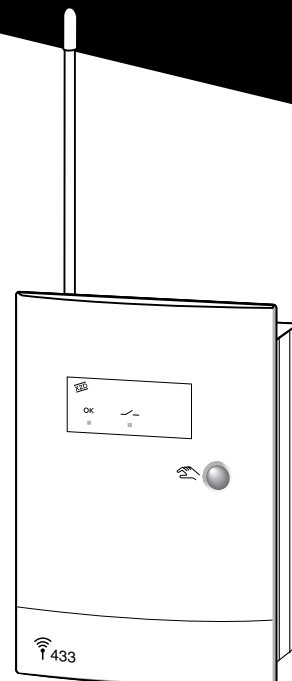


3.5 Montage de l'antenne

Glissez le fil souple à l'intérieur du tube, puis enfoncez le tube dans le manchon jusqu'au blocage.



Récepteur radio débrochable R-433



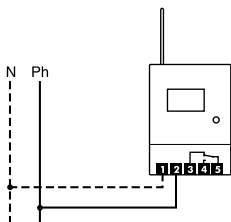
4) Raccordement

Par souci de clarté, les schémas réalisés sont à retenir dans leur principe. N'y figurent pas les protections et autres accessoires exigés par les normes.

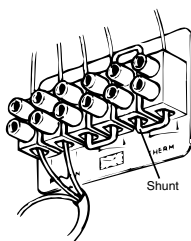
- La norme UTE C15-100 et les règles de l'art doivent être respectées.
- Il est nécessaire que les appareils connectés ou environnants ne créent pas de perturbations trop fortes (directives CEE 89/336).

4.1 Alimentation

Pour le raccordement de l'alimentation de l'appareil, il est nécessaire de respecter les règles de câblage décrites au § 4.1.

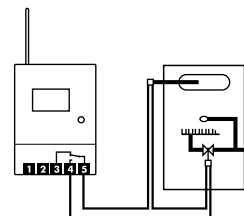


4.2 La chaudière possède une entrée thermostat



- Supprimez le shunt reliant les deux bornes de l'entrée thermostat. Si la chaudière possède une entrée horloge, ne la confondez pas avec l'entrée thermostat.
- Raccordez les bornes 4 et 5 du domino du récepteur à ces deux bornes de l'entrée thermostat de la chaudière.

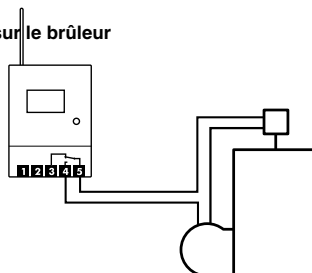
Action sur l'électrovanne



4.3 La chaudière n'a pas d'entrée thermostat

4.3.1 Elle n'assure pas la production d'eau chaude

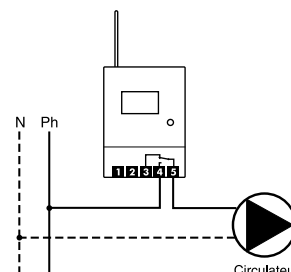
Action sur le brûleur



Le récepteur sera câblé en série avec l'aquastat (voir schéma ci-contre).

4.3.2 Elle assure la production d'eau chaude

Action sur le circulateur



5) Mise en service

Le mode de configuration permet d'appairer le ou les récepteurs à un et un seul émetteur (pas de conflit possible avec des installations voisines). Il permet aussi de vérifier la transmission radio. L'émetteur et le récepteur sont livrés appairés.

5.1 Configuration / Reconfiguration

Reportez-vous à la notice de l'émetteur.

5.2 Vérification de la transmission radio

Pour vérifier la configuration du système et la qualité de la transmission radio, utilisez le mode de test (voir notice de l'émetteur).

5.3 Un problème ?

Le voyant vert "OK" clignote rapidement (le récepteur n'a pas reçu d'informations depuis plus d'une heure).

1) Vérifiez les piles de l'émetteur

2) Placez-vous dans le mode de test de transmission (voir notice de l'émetteur)

- Si le voyant vert "OK" ne clignote pas (3 fois) à chaque réception d'informations, déplacez votre émetteur

- Si le problème persiste, reconfigurez vos appareils (§ 5.1).

Nota : Un appui sur la touche du récepteur modifie l'état de sa sortie (dérogation) jusqu'à la prochaine émission du thermostat (qui reste prioritaire). **Cette fonction n'est accessible que si le récepteur n'a pas reçu d'informations depuis plus d'une heure.**

6) Garantie

Garantie 2 ans de cet appareil à partir de la date d'achat.

Cette garantie s'applique dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil (France uniquement).

Pour en bénéficier, il est nécessaire de joindre à l'envoi de votre appareil défectueux la preuve d'achat sur laquelle doit figurer la date d'acquisition.

Elle couvre le remplacement des pièces défectueuses, la main d'oeuvre et le port retour chez le client.

Sont exclus de la garantie :

- Les matériels dont le numéro de série a été détérioré, modifié ou effacé.
- Les matériels dont le raccordement ou l'utilisation n'ont pas été exécutés conformément aux indications figurant sur l'appareil ou sur la notice.
- Les matériels modifiés sans accord préalable du constructeur.
- Les matériels dont la détérioration serait consécutive à des chocs.